

Edouard de ROUGEMONT

L'ÉCRITURE
DES ALIÉNÉS
ET DES
PSYCHOPATHES

Essai de Graphologie Pathologique

Préface de Monsieur le Professeur
LAINEL-LAVASTINE



VIGOT FRÈRES, ÉDITEURS
23, rue de l'École-de-Médecine, 23 (PARIS VI^e)

1950



L'ÉCRITURE DES ALIÉNÉS
ET DES
PSYCHOPATHES

6015

8° R
53679

mjc 5095976

1

DL 7523

3-7-50 A

*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays, y compris la Suède et la Norvège.*

Copyright by Vigot Frères, éditeurs, 1950.

Printed in France.

N° d'édition : 240; dépôt légal : 2^e trimestre 1950.

Édouard de ROUGEMONT
Expert Graphologue près la Cour d'Appel de Paris
et le Tribunal de la Seine

L'ÉCRITURE DES ALIÉNÉS

ET DES

PSYCHOPATHES



Essai de Graphologie Pathologique



Préface de Monsieur le Professeur
LAIGNEL-LAVASTINE
Membre de l'Académie de Médecine



Avec spécimens d'écriture



VIGOT FRÈRES, ÉDITEURS
23, rue de l'École-de-Médecine, 23 (PARIS VI^e)

1950

DU MEME AUTEUR

- SOUVENANCES ET NOSTALGIES. — Prose et vers. *La Phalange*, Paris, 1906.
- VILLIERS DE L'ISLE-ADAM. — Biographie et bibliographie (autographe et portrait), un vol., 450 p. *Mercur de France*, 1910.
- LA GRAPHOLOGIE. — Collection « Les Hommes et les Idées ». *Mercur de France*, 1912.
- LES MÉTHODES D'EXPERTISE EN ÉCRITURE. — Plaquette in-8°. *Mercur de France*, 1920.
- COMMENTAIRES GRAPHOLOGIQUES SUR CHARLES BAUDELAIRE. — Un vol. in-4°, 60 p., 4 portraits, 12 autographes inédits hors-texte, 1921. *Société de Graphologie*.
- LES DIFFICULTÉS ET LES PROGRÈS DE L'EXPERTISE EN ÉCRITURE. — Plaquette in-8°. *Mercur de France*, 1929.
- LA GRAPHOLOGIE. — Cours professé au Collège libre des Sciences sociales. Rivière, 1936.
- LES DÉFAILLANCES MORALES DANS L'ÉCRITURE. — Chapitre de l'ouvrage écrit en collaboration par plusieurs graphologues, sous le titre « L'Orientation professionnelle par la Graphologie ». Payot, 1946

Pour paraître prochainement :

- L'EXPERTISE DES DOCUMENTS ÉCRITS. — Collection « Criminalistique » dirigée par M. le Professeur Charles Sannier, directeur du Service de l'Identité judiciaire. — Hermann, Paris.

PRÉFACE

Quand M. Edouard de Rougemont a bien voulu me demander de préfacer son beau livre sur l'Écriture des psychopathes, j'ai accepté d'autant plus volontiers qu'il travailla de nombreuses années avec le docteur Legrain dont j'appréciais le commerce charmant.

D'autre part, j'avais goûté jadis les Portaits graphologiques et La Graphologie, dans la collection « Les Hommes et les idées » parus dans le Mercure de France, qui avait créé une rubrique « La Graphologie », dont M. de Rougemont était chargé.

Ses publications, dont la netteté et la prudence sont du meilleur aloi, s'expliquent par une activité méthodique dirigée depuis l'âge de seize ans sur la graphologie.

Neveu d'Albert de Rougemont, disciple de Michon, fondateur de la graphologie, élève de Crépieux-Jamin qui jeta les bases scientifiques de l'analyse psychologique de l'écriture, depuis trente ans expert près la Cour d'appel et le Tribunal civil, M. de Rougemont a, de longues années, dirigé la destinée de la Société de Graphologie qui compte aujourd'hui un millier de membres. Il a, de plus, pendant treize ans, dans la chaire de graphologie du Collège libre des Sciences sociales, dont le siège est aux Sociétés savantes, fait un cours public de graphologie dont il savait varier le programme. Il s'est ainsi efforcé de montrer l'intérêt que la graphologie présente pour l'histoire, l'art, la littérature, la médecine, etc...

Ses relations avec les médecins, en particulier mes amis Legrain, Rogues de Fursac, Léon Vannier, lui ont fait saisir la place qui doit revenir à la graphologie dans la clinique générale, et particulièrement neurologique et mentale.

Déjà, son volume La Graphologie, qui, chez Rivière, en est à sa troisième édition, constituait une sorte d'introduction à l'étude de la graphologie.

Le livre actuel, que j'ai l'honneur de présenter, est comme une nouvelle partie d'un magistral traité de graphologie qui succède à son remarquable ouvrage : « Commentaires graphologiques sur Charles Baudelaire », où il a étudié la dégénérescence de l'écriture du poète, parallèle à sa maladie.

Après un avant-propos où la graphologie est considérée, selon le mot de Ribot, comme une branche de la psychologie des mouvements, M. de Rougemont insiste sur la valeur du graphisme pour l'analyse

du caractère individuel du scripteur, tout en mettant en garde contre les affirmations présomptueuses de ceux qui veulent trancher du devin et faire de la graphologie une fallacieuse graphomancie.

Etudiant ensuite la formation et les transformations normales de l'écriture, il passe à l'analyse psychologique du graphisme dans ses qualités de forme, dimension, continuité, pression, vitesse, direction, permettant de distinguer une écriture claire, confuse, petite, grande, rapide, lente, montante ou descendante.

L'appareil analytique bien en main, l'auteur décrit avec précision les déformations : tremblement, incoordination, omissions, substitutions répétitions interversions. Dès lors, il est à même de décrire une série de types d'écriture morbides : rapetissée, agitée, surélevée, renversée, droite, discordante, à traits superflus, et d'en induire avec prudence la valeur sémiologique. Comprenant aussi l'importance de la psychanalyse, M. de Rougemont montre la possibilité d'étudier les écrits des grands délirants, comme on analyse les rêves. Ces documents objectifs ne sont pas déformés comme le sont les souvenirs oniriques. Ils valent donc d'être conservés et classés.

Cette remarque mérite d'être appliquée à toute la psychologie différentielle : « Les collections d'autographes ne devraient plus être simplement un recueil de pièces rares provenant de personnages illustres. »

On voit par cette dernière citation l'envergure des idées de M. de Rougemont, qui, d'autre part, reconnaît que la graphologie scientifique ne pourra donner de bons résultats que si elle est pratiquée par des observateurs clairvoyants, dont l'esprit critique avisé saura éviter les causes d'erreurs.

C'est que la graphologie n'est qu'une technique spéciale rentrant dans la sémiologie de la personnalité normale et pathologique, et il ne faut pas faire dire à la science des signes plus qu'elle ne fournit.

20 avril 1950.

LAINEL-LAVASTINE.

AVANT-PROPOS

LA GRAPHOLOGIE ET LA MÉDECINE

La Graphologie scientifique est l'étude psychologique des documents écrits. Elle comprend l'analyse du mouvement graphique, considéré comme un geste expressif inscrit, la synthèse des significations de ces gestes, enfin une étude critique du texte lui-même : mode d'expression de la pensée. Elle n'a aucun rapport avec les prétendues « sciences divinatoires » ; c'est une méthode rationnelle d'observation et, selon l'expression même de Th. Ribot : « une branche de la Psychologie des mouvements ».

Elle a maintenant conquis l'estime des esprits cultivés. Les médecins sont, parmi les hommes de science, ceux qui peuvent le mieux la comprendre et recourir à elle. L'écriture normale et pathologique a d'ailleurs attiré souvent leur attention. De nombreuses thèses ont été publiées sur ces questions.

La collaboration du médecin et du graphologue m'a toujours parue indispensable, car la graphologie et la médecine ont beaucoup de points de contact ; ce sont deux sciences d'observation ayant pour but d'étudier, à l'aide de lois générales, des cas particuliers. Le graphologue cherche à connaître le caractère individuel du scripteur ; le médecin étudie l'ensemble complexe de symptômes relatifs à tel malade en particulier.

La Graphologie et la Médecine comportent toutes deux une part d'observation objective et une part d'interprétation subjective. Pour le graphologue, l'observation consiste à bien définir les mouvements graphiques et l'interprétation à bien déterminer l'action des éléments psychologiques les uns sur les autres, la coordination et la subordination des tendances. Pour le médecin, l'observation réside dans l'examen clinique du sujet, l'interrogatoire, l'auscultation, la mesure de sa pression artérielle, de son poids, de sa température, au besoin l'analyse chimique de son sang et de ses ... humeurs et l'examen de ses organes internes, à l'aide de la radiographie. L'interprétation consiste à tirer de tous ces éléments un diagnostic sur lequel sera basé le traitement.

En vente chez VIGOT FRÈRES, Éditeurs, 23, rue de l'École-de-Médecine, PARIS (6^e)

H. SAINT-MORAND

I

Cours de Graphologie

LES BASES DE L'ANALYSE DE L'ÉCRITURE

Troisième édition

Avec 250 spécimens d'écritures et 2 tableaux hors-texte

Un volume (16×24) de 176 pages illustrées, 1950 450 francs.

II

L'ÉQUILIBRE ET LE DÉSÉQUILIBRE DANS L'ÉCRITURE

Un volume et un atlas annexe de tableaux et documents de
140 et 48 pages 250 francs.

RAYMOND TRILLAT

MÉTHODE DE GRAPHOLOGIE PRATIQUE

Deuxième édition — **Avec 77 figures**

Un volume (16×24) de 208 pages illustrées, 1947 300 francs.

Docteur CAMILLE STRELETSKI

I

PRÉCIS DE GRAPHOLOGIE PRATIQUE

Troisième édition — **Avec 500 spécimens d'écritures**

Un volume de 384 pages illustrées, 1950 *Sous presse.*

II

CLAVIER PSYCHOLOGIQUE

Nos états d'âme :
leurs définitions, leurs causes, leurs effets.

Un volume (22×14) de 240 pages, 1942 150 francs.

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

